DEC120911DR17

Décision portant nomination de Colette Rivault aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6552, intitulée Ethologie animale et humaine, dont la directrice est Martine Hausberger ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 08 février 2008 ;

Considérant que Mme Colette Rivault a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'INSA de Rennes du 19 juin 2006 au 04 juillet 2006 ;

Article 1er

Mme Colette Rivault, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°6552, à compter du 01 janvier 2012.

Mme Colette Rivault exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Colette Rivault, est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le 28 février 2012

La directrice de l'unité

Martine Hausberger

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université de Rennes 1

Guy Cathelineau